

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Un présumé meurtrier arrêté 5 ans après son forfait

G.R.M
Libreville/Gabon

L'ON a coutume de dire que "peu importe la durée de la nuit, le jour se lèvera". Cette maxime vient de s'appliquer à Andy Nomezang, l'auteur présumé du meurtre de Joe Kévin Koumba, il y a 5 ans. En effet, le 4 mars 2018, les services de l'État-major des polices d'investigations

judiciaires (EMPIJ) avaient été saisis de la découverte d'un corps sans vie dans la zone du PK 6. Les informations recueillies sur place avaient permis d'identifier la victime comme étant Joe Kévin Koumba, Gabonais âgé de 40 ans, sans emploi et demeurant au quartier Angondjé. À la suite de cette découverte, les autorités compétentes ont chargé la Police judiciaire (PJ) de rattraper le ou les auteurs présumés de ce meurtre.

Plus de cinq après, les investigations ont abouti à l'identification d'un suspect connu sous le pseudonyme de Curtis de Paris. Andy Nomezang, de son vrai nom. Selon la police judiciaire, ce compatriote, sans emploi vit également au PK 6. Il est actuellement en garde à vue dans les locaux de la PJ pour les nécessités de l'enquête préliminaire. En attendant son déferement devant le parquet de la République.



Photo: G.R.M

Andy Nomezang devra répondre de son crime.

Bifoun : un Malien écroué à Lambaréné pour trafic de cannabis

Paterne N'DOUNDA
Lambaréné/Gabon

LES éléments de la brigade de gendarmerie du district de Bifoun, dans le Moyen-Ogooué, ont interpellé le 22 mai passé un Malien identifié comme Diakité Seidou. L'Ouest-Africain de 32 ans était en possession de 14 bottes de chanvre indien, qu'il envisageait d'écouler une fois à Libreville.

Selon une source militaire proche de l'investigation, vers 22 heures, le Malien était à bord d'un transporteur en provenance de Lambaréné, le chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué. Parvenu au poste de gendarmerie de Bifoun, le véhicule à destination de Libreville est stoppé dans le cadre d'un contrôle de routine. La fouille des passagers et des bagages permet aux pandores de tomber sur 14 bottes de chanvre indien dissimulées dans la valise



Photo: Paterne N'DOUNDA

Diakité Seidou tenant dans ses bras ses 32 bottes de chanvre indien.

de Diakité Seidou. Le dealer présumé a été mis aux arrêts et conduit au poste pour nécessités d'enquête. Les faits de trafic de stupéfiants et faux et usage de faux ont été établis à l'encontre du Malien, qui a été incarcéré à la prison centrale de Lambaréné, après son audition le 23 mai dernier par un magistrat instructeur.

Erratum

DANS l'article paru en page Faits divers sur le retour de la dépouille de Jeannah Danys Dinabongho Ibouanga au Gabon (L'Union du 30 mai 2023), nous avons malencontreusement indiqué en titre : "elle sera inhumée le 2 juin prochain". En réalité, cette date est celle arrêtée pour la sortie du corps. Et comme nous l'avons relevé en fin d'article, la levée du corps et l'inhumation à Angondjé interviendront le 3 juin 2023. Toutes nos excuses à la famille si durement éprouvée.

CLAUDE AYO IGUENDHA
31 MAI 2018 - 31 MAI 2023

«Partir c'est mourir un peu, mais mourir c'est partir beaucoup.»
En cela, ton départ a laissé un grand vide que rien ne saurait combler.

Tat' IGUENDHA, toi notre pilier, si bon, si dévoué, nous savons que tu as reçu auprès du père la récompense de toute ta vie d'Amour.

Ta famille reconnaissante.

Messe en l'église Saint Pierre à 17h